

Mesdames, messieurs,

Vous avez sûrement tous appris par la presse qu'il existe actuellement plusieurs problèmes au sein du Service de Défense Incendie de la commune de Val-de-Ruz. Des lettres de démission de plusieurs cadres des sapeurs-pompiers sont parvenues au Conseil communal.

Au vu de cette situation et afin de vous tenir informé, la commission de sécurité a décidé de vous présenter ce rapport d'information.

Lors de notre séance de la semaine passée, nous avons pu avoir accès à la partie du dossier qui relate les différents entretiens et courriers entre la commune et les sapeurs-pompiers démissionnaires.

Nous avons pu voir qu'il y avait 2 gros problèmes principaux à résoudre :

- le premier est une relation conflictuelle entre 2 sections (SPVDRN, SPVDRO) et le CS du Val-de-Ruz
- le second est une mise en cause des relations hiérarchiques entre la section du SPVDRO et le dicastère de la sécurité par son CC et son administratrice de la sécurité, c'est-à-dire un non-respect par ces sections du cadre légal et du cadre budgétaire établi par notre commune

Nous avons pu constater que les propos de certains cadres sapeurs-pompiers étaient virulents et qu'ils manquaient énormément de respect vis-à-vis de certaines personnes de notre commune.

Nous avons été informés de façon régulière sur l'avancement de ce dossier.

Notre commission partage l'inquiétude du CC sur les tensions entre les différentes parties et nous soutenons le CC dans la procédure dans laquelle il s'est engagé.

Selon l'évolution, si à un moment donné, une médiation devait s'avérer opportune afin de rétablir le dialogue et une collaboration constructive entre les différents intervenants, notre commission soutiendra le CC dans sa démarche.

Notre commission restera informée de la suite de ce dossier et nous souhaitons être plus impliqué dans le processus.

Pour terminer, nous espérons une normalisation rapide de la situation.

Je vous remercie.

Le rapporteur de la commission, Cédric Senn